

Conseil Municipal du	25 septembre 2017	à	18h00
N°ordre	54	Titre	Nouveau Programme de Renouvellement Urbain
N° identifiant	2017-0247		
Rapporteur(s)	Bernard CORNU		
Date de la convocation	05/09/2017		
Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance			Convention pluriannuelle de renouvellement urbain des Couronneries
Membres en exercice	0		
Quorum			
Présents	0		
Absents	0		
Mandats	0	Mandants	Mandataires
Observations			

Projet de délibération étudié par:	3- Commission Attractivité et aménagement de l'espace et du patrimoine de la ville 1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Projets - Aménagements
------------------	--

Ce sujet fait l'objet de l'engagement « développer les solidarités » de l'agenda 21 de Grand Poitiers, au titre de l'opération proposée « cultiver les mixités » dont l'objet est de prendre en compte les mixités urbaines et sociales.

Par délibération en date du 10 avril 2017 le Conseil Municipal de Poitiers a approuvé le projet de renouvellement urbain du quartier des Couronneries et a autorisé le Président de Grand Poitiers à solliciter l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) pour le financer.

Le Comité d'Engagement de l'ANRU réuni le 4 mai 2017 a donné un avis favorable à ce projet et a accordé une enveloppe de 18 millions d'euros de concours financiers avec un avenant à intervenir en 2019, pour considérer la réhabilitation des bâtiments rue DUNANT dont l'aide financière de l'ANRU est estimée à hauteur de 2 millions d'euros.

L'ensemble du programme de renouvellement urbain des Couronneries s'élève à environ 152 millions d'euros HT. La participation de l'ANRU est d'environ 13 millions d'euros de subventions et d'environ 5 millions d'euros de prêts bonifiés. Elle est détaillée dans le projet de convention pluriannuelle ci-joint.

Les investissements portés par la Ville de Poitiers sont estimés à 39,5 millions d'euros. Ils comprennent les travaux d'aménagement d'espaces publics et la réalisation ou la restructuration d'équipements. A cela il convient d'ajouter 2,5 millions d'euros d'aide à la construction et requalification de logements locatifs sociaux.

Il vous est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier des Couronneries et tous documents à intervenir ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les participations financières sur ce programme du Conseil départemental de la Vienne, du Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine, de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et de tout autre partenaire susceptible d'apporter son soutien financier à ce programme.

POUR	0	Pour le Maire,
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

RESULTAT DU VOTE

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	8.5
Nomenclature Préfecture	Politique de la ville-habitat-logement